

Ecopoints: service, développement durable et ... rentabilité. Utopie?

Le séminaire sur les Ecopoints organisé par Pusch en octobre dernier l'a bien montré: ce thème suscite de plus en plus d'intérêt quant à sa "philosophie" et ses apports réels aux collectivités publiques et à leurs administrés. Ce n'est ainsi pas un hasard si de nombreux représentants communaux ont participé à cette journée pour trouver des réponses à leurs questions telles que les taux de tri, l'amélioration du service à la population, les coûts d'investissement, ...

Cet espace rédactionnel est réservé à l'entreprise MOLOK, qui a soutenu la réalisation de ce numéro de FORUM DÉCHETS et que nous tenons ici à remercier.

La préoccupation principale des collectivités publiques, par les temps écologiques et financiers qui courent, est d'assurer un taux de tri aussi élevé que possible, et ce, au moindre coût par kilo et par habitant. Ce coût de gestion des déchets ainsi calculé devrait englober toutes les filières afin d'obtenir un



Les filières sont facilement différenciables grâce aux panneaux et aux couleurs des couvercles.

coût moyen global et non seulement un coût par filière. Or, pour améliorer les taux de recyclage, offrir aux administrés un accès aisé à des infrastructures de proximité est une condition nécessaire. Cartigny et Villeneuve en sont de bons exemples: Cartigny a vu, sans aucune taxe incitative, son taux de recyclage passer de 20% à 60%; Villeneuve a, elle,

dû changer d'affectation certains de ses Molok "Incinérables" en Molok "Papier" tant les changements de comportement ont été importants. Cela a eu pour conséquence, pour chacune de ces communes, une diminution de leur facture d'incinération. Toutes deux, en améliorant les possibilités de tri pour les administrés, se sont également donné les moyens d'une augmentation proportionnelle des revenus liés à la vente des déchets valorisables. Les écopoints peuvent donc avoir un effet de levier important sur les coûts de gestion des déchets.

Indépendamment de cet effet, la rentabilité et l'efficacité des outils de collecte vont avoir une influence primordiale sur le retour sur investissement à moyen et long termes des écopoints installés. Différents paramètres entrent dans cette analyse: le prix des conteneurs rendus posés, leur charge effectivement utile (combien de kilos par vidange, ceci pouvant varier fortement en fonction de la forme de la cuve), la charge effectivement utile aux déchets sur les camions affectés à la collecte, etc. Aussi, lors de la planification, est-il important d'analyser précisément les coûts et de prévoir



Villeneuve a défini des emplacements stratégiques pour l'implantation de Molok pour faciliter l'accès aux usagers motorisés et piétons.

Ecopoints

LE SPONSOR

FORUM DÉCHETS

Ayant renoncé à la publicité au profit d'un sponsoring, FORUM DÉCHETS offre au secteur privé, qui mène aux côtés des services publics un combat actif contre les déchets, une tribune pour faire connaître son point de vue, son expérience. En fonction des prochains thèmes abordés par la rédaction, votre entreprise pourrait également être intéressée par un publi-reportage...

MOLOK[®]
Solutions Eco-Logi^(st)ques

des installations suffisamment performantes pour diminuer de façon significative les fréquences des tournées de collecte. Par ailleurs, les systèmes de gestion tels que développés par Molok pour ses services Eco-logi^(st)quesTM (pesée et facturation individuelle des déchets, mesure du niveau de remplissage des conteneurs, prévision des tournées en fonction des besoins réels avec facturation par vidange), seront autant d'aides à la rentabilité des écopoints.

Les expériences faites à l'étranger nous l'ont montré: avec des écopoints installés à coûts raisonnables, des processus de gestion et du matériel de collecte efficaces, les collectivités peuvent non seulement offrir un meilleur service à leurs administrés mais économiser sur le coût global de la gestion de leurs déchets. Les déchets sont une ressource: les écopoints donnent les moyens de les valoriser efficacement, dans un esprit "Agenda 21". Appliquons-les!

Contact:
Jean-Luc Schlaeppli
Molok Recycling Company SA
jlsi@molok.ch
www.molok.ch